

Procès-verbal du Conseil d'École du lundi 18 mars 2024

Composition du Conseil :

Personnel enseignant		Représentants des parents d'élèves		IEN	Mairie
Présents	Absents	Présents (T ou S)	Absents	Mme SIMONIN, Inspectrice de l'éducation nationale (Excusée)	Mr AIRAUD, Adjoint au maire - délégué à l'éducation Mme GUERY Conseillère municipale dé- léguée à l'éducation Mme CUNIN Responsable service éducation
Mme BEDARD Mme BALANDIER Mme DUWELZ Mr DE PUGA Mme RONCE	Mme ERARD Mme FONTEYNE Mme POULART (Excusées)	Mr SAINTOT Mr STEFAN Mme JUSSY Mr MAYER Mr BAILONI Mme MOUCHET-CARRE Mme GILBERT	Mme MATH Mme HOERD Mr VARCIN (Excusés)		

Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1. Année scolaire 2024/2025 (effectifs, Atsem, horaires) 2. Sécurité 3. Travaux 	<ol style="list-style-type: none"> 4. Projets et évènements à venir (Initiatives, CPIE, sortie fin d'année) 5. Prise de rendez-vous pour le dernier conseil d'école
--------------------------	---	---

1. Année scolaire 2024/2025 (effectifs, Atsem, horaires)

Questions des parents : Quels sont les effectifs à venir et la fenêtre de classe envisagée ? Quid du quartier mixte ?

Nous n'avons pas de nouvelles informations depuis le 1^{er} conseil d'école.

L'effectif actuel de l'école est de **115 élèves** (23 élèves par classe).

Pour la rentrée 2024, nous pouvons prévoir **103 élèves** (26 élèves par classe) :

→ PS : 27*

→ MS : 36

→ GS : 40

* Le chiffre des futurs petits vient des naissances domiciliées de 2021 dont les adresses des parents dépendent de notre secteur. (Délai de 2 ans)

Les effectifs seront ajustés :

- Du 18 mars au 19 avril, les pré-inscriptions pour la rentrée prochaine se font en mairie. Les inscriptions seront finalisées par un rendez-vous individuel à l'école (à partir du 12 avril). Les enfants sont conviés lors de l'inscription à l'école.
- Lundi 13 mai aura lieu la réunion de dérogation (étude du quartier mixte)
- Il sera demandé aux parents de signaler les changements d'école pour la prochaine rentrée scolaire.

A la rentrée 2024, nous serons 4 classes. Sans connaître les effectifs définitifs, nous ne pouvons pas définir les classes.

Pour les futurs élèves de CP :

Les inscriptions à l'école du château de Villers-lès-Nancy, se dérouleront le jeudi 16 mai et le vendredi 17 mai 2024.

Avant l'inscription, il faut :

- Faire une pré-inscription à la mairie de Villers.
- Remplir la fiche de renseignements transmise par Mr Riondé et la retourner à l'adresse de l'école du château : ce.0541758t@ac-nancy-metz.fr
- Prendre rendez-vous en complétant le PAD, mis à votre disposition sur ONE
- Apporter le livret de famille lors de l'inscription

Questions des parents : Quel est l'agenda de recrutement de l'apprenti ATSEM qui remplacera Alisson l'an prochain ?

Réponse de la mairie : Une réunion est planifiée le 15 avril.

Questions des parents : Est-il possible de rappeler la tolérance sur les horaires de classe/retard ? Ajustement des horaires par rapport à l'école du château ? Lien possible avec le nombre de places de parking disponibles ?

L'école ouvre ses portes à 8h20. Une tolérance de 10 minutes est accordée. A 8h30, l'accueil est terminé. Les horaires sont identiques pour l'école du château.

Si les enseignants n'ouvrent pas tout de suite les portes lors de retard c'est parce qu'ils s'occupent des enfants présents dans l'école et ils viennent dès que possible.

Barrières devant l'école du château : la mairie attend le retour officiel pour les enlever.

2. Sécurité

Questions des parents concernant la sécurité des voiries : Sécurisation de la rue Albert 1^{er} ; Carrefour rue de Laxou/rue Charles Oudille ; Panneaux/Zone école ; Problèmes de circulation/stationnement devant l'école

Réponse de la mairie : La mairie propose à l'APE de programmer une date pour aborder les questions concernant la sécurité des voiries avec le directeur technique (nouvellement nommé) et la police municipale.

3. Travaux

Nous tenons à remercier les services techniques pour leur intervention. Nous les sollicitons régulièrement pour des petits travaux (ampoule/néon changés ; problème internet ; sol extérieur qui s'effrite dans la cour/l'entrée principale ; odeurs canalisations ; réparation de mobilier (table, jeux d'imitation) ; poignée de porte ...)

Une entreprise est intervenue début mars pour réparer le toit (fuite classe 3).

Une réunion a eu lieu le 4 mars en mairie avec les parents d'élèves afin de traiter les questions en lien avec les travaux (projet cour ; préau ; école ; extension ; cantine).

Questions des parents : Travaux en lien avec la fermeture. Qu'en est-il de la possible suppression d'une classe ?

La fermeture de classe a été actée. Nous aurons 4 classes à la rentrée 2024.

La mairie a décidé de fermer l'annexe. Une classe des préfabriqués doit donc être déménagée dans le bâtiment principal.

Ce schéma est possible à condition de disposer :

- d'une salle de sieste accessible pour les PS.
L'option envisagée est de créer une ouverture dans la mezzanine afin de la rendre accessible sans emprunter les escaliers (accès depuis la salle de motricité). Il faut maintenant chiffrer ces travaux. Cela n'est pas encore mis au budget.
- revoir l'organisation du périscolaire afin de libérer de l'espace dans le bâtiment principal.

Enseignants : Les conditions de travail vont être fortement dégradées. Les classes vont avoir environ 60m².

On essaye de travailler avec la mairie pour qu'on puisse faire l'accueil de l'école dans la salle de motricité. Une réflexion est en cours pour faire des sas d'accueil dans la salle de motricité mais dans ce cas, il faut trouver une solution pour le périscolaire. Pour les enseignants, la faisabilité de cette organisation est liée à l'ouverture de la mezzanine et à la réorganisation du périscolaire.

Les parents font remonter le problème de l'**accessibilité** de l'école par la porte principale ou la salle de motricité : familles avec poussettes ou à mobilité réduite. Comment rendre l'école accessible à tous (norme PMR) ? Jusqu'alors un accès était possible à l'annexe ou par le bas de l'école.

Les problèmes de climatisation et ventilation du dortoir sont également évoqués. Un investissement est alors demandé afin d'utiliser le dortoir dans de bonnes conditions (éviter les fortes chaleurs).

- **Quel est le calendrier prévu pour le démarrage des travaux ?**

Pour rappel, lors du 1er CE de 2022/2023, une ouverture de l'école rénovée avait été annoncée **pour la rentrée 2026**.

Lors du CE1 2023/2024, la réponse suivante a été apportée "Le pré-programme a été reçu hier. Une réunion en mairie est prévue afin de retenir le programme. La question de « où l'aménager ? » est encore en attente. Cependant, il a été retenu qu'il n'y aurait plus de voie de circulation entre les 2 bâtiments. Une étude du sol doit être effectuée." Qu'en est-il ?

Réponse de la mairie :

En premier, refaire le **périscolaire** à Graffigny. Le maître d'ouvrage sera choisi dans quelques jours et le chantier commencera en janvier.

En deuxième, reconstruction des annexes de l'école **SHL**.

Puis en troisième, reconstruction des annexes à **Deruet** : travaux d'aménagement en partant de la classe de Mme Bédard (en 2028), et suppression de l'annexe.

Les travaux envisagés pour la rentrée de septembre 2024 :

- Déménagement d'une classe de l'annexe vers le bâtiment principal
- Création de l'accès vers la mezzanine depuis la salle de motricité
- Pour les sanitaires, il faut réaménager un espace (création d'une douche pour le change des enfants).
- Accessibilité ?

4. Projets et événements à venir (Initiatives, CPIE, sortie fin d'année)

• Carnaval des sportifs :

Nous avons célébré le carnaval des sportifs le vendredi 23 février. Nous voulions à nouveau remercier les parents pour leur présence et leurs retours ; ainsi que la mairie de Villers-lès-Nancy de nous avoir permis de présenter notre spectacle au centre des Ecraignes, avec l'accompagnement logistique (notamment d'Alex et Mathias) et le prêt de matériel (podium de la Ville, fausse neige du comité des fêtes)...

La réussite d'un projet est le fruit d'une collaboration entre les différents acteurs !

Questions des parents : Est-il possible de remettre en place "Initiative" cette année ?

Nous acceptons de réitérer le projet. Le choix est laissé à l'APE de choisir les objets à proposer à la vente.

• Musique :

Mme ZERR intervient dans la classe de Mme BALANDIER les mardis matin en lien avec l'école de musique, dans le cadre du partenariat avec la mairie.

Travail plus approfondi dans ce domaine par rapport à l'année dernière en moyenne section. Travail sur les paramètres de la musique (l'intensité, la durée, crescendo/descrescendo, la hauteur du son, reconnaissance de voix et/ou d'instrument). Travail sur les familles d'instruments et sur l'écoute. Création de lotos sonores. En conclusion de ce cycle de musique, une création sera faite par les enfants ; la forme dépendra de ce que l'on arrivera à faire (les années passées, nous avons créé un livre sonore, et une petite animation théâtrale)

• **Tennis :**

Mr Christophe LE PALLEMEC, agréé par le département, propose des interventions dans les écoles maternelles autour des activités de tennis. Nous bénéficierons des animations le lundi 27 mai et mardi 28 mai.

• **CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) :**

Cette année, ce sont les écoles maternelles qui bénéficient du financement de la mairie pour les interventions du CPIE. En effet, les interventions sont prises en charge financièrement par la mairie qui a un partenariat avec le CPIE.

- Lundi 10 juin 2024, de 9h à 10h pour la classe MS GS Mme RONCE
- Lundi 10 juin 2024, de 10h15 à 11h15 pour la classe PS Mme ERARD
- Mardi 11 juin 2024, de 9h à 10h pour la classe MS Mme BEDARD/FONTEYNE
- Mardi 11 juin 2024, de 10h15 à 11h15 pour la classe PS MS Mr DE PUGA
- Vendredi 14 juin 2024, de 9h à 10h pour une classe GS Mme BALANDIER/DUWELZ

• **Projet jardinage :**

Des investissements ont été demandés en mairie pour entretenir le jardin de l'école, notamment une bâche pour réduire la surface à entretenir. Nous continuerons à demander aux parents de respecter ces lieux et ne pas laisser les enfants venir jouer à la sortie de l'école. L'APE continue de participer à ce projet car les bulbes offerts par l'APE les années antérieures fleurissent à nouveau !

• **Sortie de fin d'année : Fête du sport**

La sortie de fin d'année sera commune aux 5 classes. Elle s'inscrit dans la continuité du carnaval des sportifs : la fête du sport ! Elle se déroulera le jeudi 6 juin 2024 au stade Roger Bambuck.

Cette fête du sport regroupe les 3 écoles maternelles de Villers-lès-Nancy. Chaque école devrait avoir une couleur distinctive. Un flash mob commun aux 3 écoles sera réalisé. Une animation olympique, paralympique en rapport avec les JO 2024 est en préparation par la mairie.

Les 5 classes participeront à des ateliers de 20 minutes. Le repas sera pris sur place (repas tiré du sac).

• **Kermesse :**

La kermesse est prévue le le 21 Juin à partir de 16h30.

A cette occasion, l'APE recherche activement des bénévoles au stand de frites de la kermesse.

L'APE a également besoin d'aide pour solliciter les entreprises pour des dons de lots pour la Tombola. (apederuet@gmail.com)

5. Prise de rendez-vous pour le dernier conseil d'école

La date du 3ème Conseil d'École est fixée au **mardi 18 juin 2024, 17h30.**

La présidente de séance :

Morgane Bédard

Le secrétaire de séance :

Dominique Balandier